



Catéchisme



Pour les familles qui le souhaitent, les fiches d'inscriptions au catéchisme ont été mises sur Ecole Directe ou seront à retirer au secrétariat dès la rentrée.

Le catéchisme se fait avec la Paroisse Sainte Anne de la Buttes-aux-Caille, il commence en CE1.

Dates des réunions de parents

Mardi 8 septembre 2020 à 18h20	CP B/V – CE2B – ULIS B/V
Mardi 15 septembre 2020 à 18h20	PS B/V – CM2 B/V
Mardi 22 septembre 2020 à 18h20	MS B/V – GS B/V – CE2V
Jeudi 17 septembre 2020 à 18h20	CE1 B/V - CM1 B/V

Au cours de ces réunions les enseignants présentent le projet pédagogique de la classe et donnent aux parents diverses informations pratiques. Les deux parents correspondants de la classe pour l'année scolaire sont désignés en cette occasion ; ils doivent être membre de l'APEL.

Les congés scolaires en 2020/2021

Vacances de la Toussaint	du vendredi 16 octobre 2020 au soir au lundi 02 novembre 2020 au matin
Vacances de Noël	du vendredi 18 décembre 2020 au soir au lundi 04 janvier 2021 au matin
Vacances d'Hiver	du vendredi 12 février 2021 au soir au lundi 1er mars 2021 au matin
Vacances de Printemps	du vendredi 16 avril 2021 au soir au lundi 3 mai 2021 au matin
Pont de l'Ascension	du mardi 11 mai 2021 au soir au lundi 17 mai 2021 au matin
Lundi de Pentecôte	lundi 24 mai 2021
Fin des classes	vendredi 02 juillet 2021 au soir
Il est impératif de respecter les dates des vacances scolaires. Merci !	

GROUPE SCOLAIRE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

École Sainte-Anne / Sainte-Marie – Collège Sainte-Anne / Sainte-Marie – Lycée Polyvalent Notre-Dame
UFA Notre-Dame (rattaché au lycée) - Centre de Formation continue Saint-Vincent-de-Paul 109 et 49 rue Bobillot – 75013 PARIS –
Tél : 01 45 88 35 33 (école) - 01 45 80 02 13 (collège-lycée)

Année Scolaire 2020-2021

Chers Parents,

Après une année si particulière, où chacun et tous ensemble nous avons su réinventer notre vie de communauté, il est temps de profiter de l'été pour faire peut-être le bilan de l'année, se ressourcer et se projeter vers la rentrée à venir. Dans quelles conditions se fera cette dernière, nous ne le savons pas encore. Nous espérons que les précautions prescrites jusqu'à aujourd'hui permettront un contexte sanitaire favorable à un retour normal. Quoi qu'il arrive, il faudra prendre le temps à la rentrée de retrouver la vie en collectivité, de réactiver la posture d'élève, la méthodologie de travail et de consolider les acquis de l'année précédente. Une certitude pour la rentrée : elle se fera avec Madame DORIVAL comme chef d'établissement, puisque je dois déménager en Belgique pour une autre aventure familiale. Il me reste à vous souhaiter le meilleur pour la suite et en guise d'introduction, un très bel été !

Madame Amélie-Anne DUTHOIT
Directrice de l'École Sainte-Anne-Sainte-Marie

Rentrée des classes

Mardi 1er septembre 2020

Horaires du jour de la rentrée par le 109 rue Bobillot

8H45	CM1 - CM2 - ULIS
9H05	CP - CE1 - CE2
9H30	MS - GS

Pour les enfants de la Petite Section de Maternelle

Entrée à **8h30** par le 62 rue de la Colonie au jour fixé par mail début juillet
Groupe 1, rentrée le **mardi 1er septembre** / Groupe 2 rentrée **jeudi 3 septembre**
Puis tous les enfants viendront vendredi 4 septembre

La restauration scolaire, la garderie et l'étude débuteront dès le jour de la rentrée

Tableau des horaires

	ENTREE	EXTERNES		SORTIE
PS-MS	8h30-8h40 En classe à 8h45	11h30	13h	16h30
GS	8h30-8h40 En classe à 8h45	12h15	13h40	16h25
CP - CE1 CE2 - ULIS	8h30-8h40 En classe à 8h45	12h15	13h40	16h25
CM1 - CM2	8h30-8h40 En classe à 8h45	12h15	13h50	16h35

Les portes fermeront à 8h40 afin de débiter les cours à 8h45

Maternelles : Entrées et sorties des classes au 62 rue de la Colonie

Seuls les parents des élèves de PS peuvent accompagner leurs enfants dans la classe

Élémentaires : Entrées et sorties des classes au 109 rue Bobillot.

- A **16h25** les parents des enfants de **CP, CE1, CE2** et d'**ULIS** descendent jusqu'à la barrière blanche
- A **16h35** les parents de **CM1** et de **CM2** attendent devant le grand portail

Étude et garderie

Maternelles : Sortie à 17h45 au 62 rue de la Colonie

Élémentaires : Sortie à 17h55 au 109 rue Bobillot

Le respect des horaires est impératif, à défaut, le service ne sera pas garanti.

Respect des horaires

Tout enfant en retard, quelle que soit sa classe, doit passer par le secrétariat qui établira un billet de retard.

Les rendez-vous (médicaux ou autres) doivent être pris en dehors du temps scolaire. **En cas d'impossibilité, l'enfant s'absentera sur la ½ journée, il ne sera pas autorisé à arriver plus tard ou à quitter plus tôt l'établissement, sauf en cas de prise en charge régulière.**

Le règlement intérieur

Un règlement intérieur est distribué à chaque élève le jour de la rentrée. Merci d'en prendre connaissance avec lui et de le **signer**.

Le règlement est établi pour garantir à la fois le cadre de vie en société et l'épanouissement de chacun. Au-delà des règles, c'est la confiance mutuelle entre parents et enseignants, et réciproquement, qui permet à l'enfant de se sentir à l'aise à l'école, son principal lieu de vie. Il y apprend à vivre en société, les adultes doivent pouvoir être une référence.

Assurances et accidents

Assurances :

Les élèves sont couverts par la Mutuelle Sainte-Christophe 24h/24 au titre de l'individuelle accident, y compris pendant toutes les activités périscolaires (sport, voyages, classes de découverte).

En cas d'accident durant les vacances scolaires, les familles doivent prendre contact directement avec la mutuelle.

Cette assurance accident ne couvre en aucun cas les dommages aux vêtements ou leur perte.

► **Mutuelle Sainte-Christophe** – 277 rue Saint-Jacques – 75005 Paris • 01 56 24 76 00

Il est indispensable de souscrire une ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE pour tous les accidents que les enfants pourraient provoquer.

Les familles doivent fournir IMPERATIVEMENT l'attestation de leur assurance.

Quelques petits rappels

Les goûters :

Seuls les enfants qui restent à l'étude ou à la garderie apportent un goûter dans une boîte. Privilégier les goûters sans emballage et une boisson dans une gourde, éviter les briquettes et les bouteilles en plastique.

La tenue vestimentaire :

Tous les élèves de l'école doivent porter une blouse qui est propre à l'établissement, cela contribue à renforcer le statut de l'écolier sans regarder les vêtements et leurs marques.

Pour le sport et par mesure d'hygiène, les enfants se changeront avant et après chaque séance. Ils porteront un tee-shirt blanc uni ainsi qu'un short ou jogging bleu marine ou noir.

Le port de chaussures de sport est limité à sa pratique.

Les oublis :

Afin de responsabiliser vos enfants et de les aider à grandir en autonomie, merci de n'apporter aucun goûter, vêtement, objet oublié, il ne leur sera pas remis.

Informations utiles :

La communication entre parents et enseignants est un enjeu fondamental.

- Ecole Directe vous transmet toutes les informations utiles, il est indispensable d'en prendre connaissance.
- Le cahier de liaison est destiné à la transmission d'informations pratiques. Il ne doit pas remplacer le contact direct indispensable au minimum une fois par an.
- Le rendez-vous individuel à votre initiative ou à celle de l'enseignant. Il permet de faire le point, mais il ne remplace pas le regard régulier que vous portez sur le travail de votre enfant.
- Le livret scolaire numérique vous est transmis 3 fois dans l'année en élémentaire, 2 fois en maternelle au format papier.
- Les parents correspondants sont un maillon important de la communication.

Nous attirons votre attention sur les dérives des moyens actuels de communication. En cas de doute, de question ou de problème réel, l'enseignant est là pour vous répondre.